

sont importantes. L'âge des femmes de 15 à 45 ans revêt plus d'importance que celui des hommes; si la proportion de femmes dans ce groupe est faible, la proportion prévue de naissances le sera également. C'est un fait que, chez la population canadienne, l'influence réunie de l'âge de la population, de l'âge des femmes mariées et de leur proportion a de plus en plus favorisé la natalité entre 1871 et 1921; depuis, cependant, elle fléchit.

6.—État civil de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, années de recensement, 1911-1941

NOTA.—Les chiffres des recensements antérieurs à 1911 ne sont pas comparables.

Année et sexe	Célibataires		Mariés ¹		Veufs ou veuves		Divorcés		Total ²
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
1911. H.	1,161,088	45-0	1,326,959	51-5	88,716	3-4	2,087 ³	0-1	2,597,133
F.	765,092	34-9	1,247,761	56-9	178,961	8-2	2,255	0-1	2,201,780
1921. H.	1,173,730	39-2	1,697,145	56-7	119,571	4-0	3,664 ³	0-1	2,994,720
F.	881,771	32-0	1,630,636	59-2	236,283	8-6	3,726	0-1	2,752,637
1931. H.	1,519,844	41-0	2,032,691	54-9	148,851	4-0	4,048	0-1	3,713,221
F.	1,148,977	34-0	1,937,458	57-3	288,530	8-5	3,392	0-1	3,378,579
1941. H.	1,703,528	39-8	2,399,729	56-1	170,743	4-0	6,569	0-2	4,281,237
F.	1,328,489	33-0	2,336,414	58-0	354,378	8-8	7,463	0-2	4,026,867

¹ Comprend les conjoints séparés en permanence pour raisons domestiques. ² Comprend les personnes dont l'état civil n'est pas donné; les pourcentages sont basés sur l'état déclaré. ³ Comprend les conjoints séparés légalement.

Dans l'ensemble du pays, il y a plus d'hommes mariés que de femmes mariées. D'autres statistiques frappantes de l'état civil sont la grande prédominance des veuves comparativement aux veufs et le nombre considérable et croissant de personnes divorcées ou légalement séparées.

L'état civil de la population de 15 ans et plus en 1941, par province et par sexe, figure à la page 109 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 4.—Origines ethniques

La diversité des origines ethniques d'une population suscite des problèmes politiques, économiques et sociaux d'une nature fort différente de ceux que pourrait poser une population comptant peu d'éléments étrangers, bien que, dans la mesure où certains groupes ethniques s'assimilent mieux que d'autres, ces problèmes soient atténués. Il est vrai aussi que la diversité de l'acquis culturel, moral, économique, religieux et politique d'une population hétérogène apporte de la variété à la vie nationale.

Les deux groupes ethniques fondamentaux de la population canadienne sont les Français et les Anglais. Aux yeux de l'histoire, les Français sont beaucoup plus anciens et sont toujours, sauf au recensement de 1921, plus nombreux que tout groupe ethnique venu des îles Britanniques.